

L'opération touchait à sa fin.

Dégagé entièrement, le point noir fut enlevé.

C'était une parcelle de fonte, un minuscule éclat d'obus, laissée dans la blessure lors de la première opération faite à l'hospice de la Pitié.

Le Dr Bordet, rayonnant, montrait ce fragment à ses élèves, tandis que le médecin-adjoint s'occupait à poser sur la blessure un appareil tout préparé.

— Cette femme guérira ! dit alors le médecin-en-chef. Avant un mois, la mémoire lui sera revenue. . . . Elle aura recouvré la raison !

Les étudiants, enthousiasmés, auraient applaudi de grand cœur, mais par convenance ils durent se contenter d'adresser au maître leurs plus chaudes félicitations.

Jeanne venait de faire un mouvement. Le réveil était proche.

Rose, tremblante, les yeux rougis par les larmes, était restée à genoux, priant pendant toute la durée de l'opération.

Elle se releva.

— Veuillez bien sur elle, mon enfant ! lui dit le docteur. Elle a besoin de tous vos soins. . . .

La jeune infirmière inclina la tête sans répondre.

Le docteur fit quelques prescriptions, et Jeanne, qui n'avait paru se réveiller un instant que pour retomber presque aussitôt dans un lourd sommeil, fut reportée dans sa chambre.

Pendant trois jours, l'état presque comateux que nous venons de signaler resta stationnaire.

A sa visite du cinquième jour, le médecin en chef put constater un mieux sensible.

Le moment approchait où il pourrait s'assurer, en faisant parler la malade, qu'il avait véritablement remporté une victoire complète, et que la mémoire et l'intelligence étaient revenues.

Enfin Jeanne sortit de la torpeur qui l'anéantissait.

Le matin du sixième jour Rose, qui depuis l'opération n'avait pour ainsi dire pas quitté la chambre de la malade, s'absenta pendant quelques minutes.

Quand elle rentra un changement prodigieux venait de se produire.

Jeanne complètement éveillée, assise sur son lit, promenait autour d'elle un regard tout à la fois étonné, inquiet et curieux.

Au moment où Rose franchissait le seuil, elle tourna ses yeux vers elle, et d'une voix lente et faible qui trahissait une grande fatigue, elle demanda :

— Où suis-je donc, ici ? . . .

La jeune infirmière poussa un cri de joie.

Cette simple question posée par la convalescente lui paraissait à bon droit une preuve indiscutable de la guérison.

Elle s'élança vers Jeanne et lui mit la main sur la bouche.

— Ne parlez pas, je vous en prie. . . . je vous en supplie ! lui dit-elle. Vous n'êtes pas encore assez forte. . . . Je vais faire prévenir le médecin qui vous soigne. . . . il viendra et c'est lui que vous interrogerez. . . . C'est lui qui vous répondra. . . .

En entendant cette voix pure et cristalline, pleine de douceur et de tendresse, en voyant cette jeune et charmante tête, ce frais visage penché vers elle, Jeanne semblait être en extase.

Elle avança la main, prit une des mains de la jeune fille, et malgré la défense de parler, demanda :

— Vous remplacez donc maman Véronique, mon enfant ?

De nouveau Rose lui fit signe de garder le silence, puis se dirigeant vers la porte qu'elle ouvrit, elle cria :

— Marie ! Marie ! . . . Venez vite !

Une infirmière, de service dans une chambre voisine, accourut à cet appel pressant.

— Qu'est-ce qu'il y a donc ? demanda-t-elle.

— Allez vite trouver M. le docteur Bordet, et dites-lui qu'il vienne tout de suite. . . . vous entendez bien, tout de suite. . . . au numéro 5 des isolées. . . .

Marie partit en grande hâte pour s'acquitter de sa mission.

Rose revint auprès de Jeanne.

Celle-ci, le front dans ses mains restait immobile, ne regardant plus autour d'elle.

Un travail prodigieux se faisait dans son cerveau.

Elle cherchait à dégager sa pensée des ténèbres qui la voilaient encore.

Le passé, un passé vieux de dix-sept ans ! lui apparaissait vaguement, indécis et confus d'abord comme un rêve dont on se souvient mal au moment du réveil, mais prenant peu à peu une netteté plus grande, à mesure que la lumière se faisait.

Brusquement un souvenir se précisa.

Jeanne poussa un cri.

A cette minute précise, le docteur Bordet entra.

Elle tendit vers lui ses mains et dit d'une voix brisée par l'angoisse :

— Mes enfants. . . mes deux petites filles. . . je ne vois pas leur berceau. . . où sont-elles ? . . .

En entendant ces paroles, en voyant le regard brillant de Jeanne on visage animé, sa physionomie pleine d'expression, le médecin en, hef comprit que le miracle demandé par lui à la science s'était accompli.

Il s'approcha vivement du lit.

— Calmez-vous, mon enfant ! fit-il avec douceur et autorité. Songez que vous venez d'être malade. . . très malade. . . que vous l'êtes encore, et que si vous voulez revoir vos enfants, il faut avant tout que vous guérissiez.

Le docteur Bordet connaissait le rapport daté de Paris et qui avait suivi la folle à l'asile des aliénés de Blois il connaissait également les notes données par l'abbé d'Areynes.

Ces notes affirmaient que les enfants avaient été sauvées par un homme au moment où elles allaient périr dans l'incendie de la maison qu'habitait leur mère, mais on ignorait ce qu'étaient devenues, à la suite de ce sauvetage, les deux petites créatures.

Il semblait impossible au docteur Bordet de donner à la pauvre mère ces explications sans courir le risque de la tuer.

— Je ne saurais vous répondre en ce moment, ma chère enfant. . . répliqua-t-il.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il m'est impossible de satisfaire votre curiosité, si légitime qu'elle soit. . . . Pour être renseignée d'une façon certaine, il faudra que vous vous adressiez à Paris. . . .

Ce mot : *Paris*, frappa singulièrement Jeanne.

— A Paris. . . répéta-t-elle avec une sorte d'effarement, mais n'y suis-je donc pas, à Paris ?

— Non.

— Où suis-je alors ?

— Vous êtes à Blois.

— A Blois ! s'écria la malheureuse mère, éperdue. Mais pourquoi suis-je à Blois où personne ne me connaît, où je ne connais personne ? . . . J'étais dans ma chambre avec maman Véronique qui était si bonne. . . qui veillait sur moi. . . qui prenait soin des deux chères petites filles que je venais de mettre au monde. . . C'était après la guerre où mon mari, Paul Rivat, fut tué ! C'était pendant l'horrible Commune. . . je me souviens bien, moi. . . oui, je me souviens. . . c'était hier. . . quoiqu'il me semble qu'il s'est passé beaucoup de temps depuis lors. . . J'entendais, au milieu de mes souffrances, le bruit continu du canon. . . le sifflement des obus éclatant sur les toits. . . et maman Véronique veillait toujours sur moi et sur mes deux jumelles dormant côte à côte dans leur berceau. . . Pourquoi donc suis-je aujourd'hui à Blois ? . . . Pourquoi ? . . . je veux le savoir. . . .

— Votre maison fut incendiée par les obus. . . On vous arracha du milieu des flammes pour vous transporter à l'ambulance de la rue Servan, près de votre demeure. . . .

— Et mes enfants ? mes enfants ? . . . s'écria Jeanne avec des sanglots.

— Ont été sauvées comme vous. . . .

— Puisqu'on sait que mes filles sont sauvées, reprit-elle, le regard étincelant d'espérance, on doit savoir où elles sont. Dites-le-moi tout de suite, monsieur. . . . Ne me laissez pas souffrir plus longtemps, je vous en prie. . . .

— Je vous jure que je ne puis vous répondre. . . .

Le front de Jeanne, un instant radieux, s'assombrit de nouveau.

— Ma guérison. . . répéta-t-elle d'une voix sourde, oui, je suis malade. . . vous venez de le dire. . . très malade. . . Ah ! je le sens bien, allez ! . . . il me semble que j'ai le crâne serré comme dans un étou, et sur le haut de la tête quelque chose de très lourd et de brûlant. . . . Alors j'ai quitté l'ambulance de la rue Servan, puisque je ne suis plus à Paris ? . . .

— Oui, on vous a transportée à Blois. . . .

— Et c'est vous, monsieur, qui m'avez toujours soignée. . . .

— Non. . . . D'autres médecins vous avaient soignée avant moi.

— Mais, reprit-elle avec désespoir en s'animant par degrés, mais je ne comprends pas. . . . Aidez-moi donc, monsieur. . . . aidez-moi à me souvenir. . . .

L'agitation de Jeanne redoublait.

Le médecin redoutait une crise qui, facilement, pouvait devenir dangereuse.

— Je vous ai demandé du calme, mon enfant. . . dit-il d'une voix pleine de sollicitude. Il faut que vous en ayez ! . . . Comprenez bien cela, il le faut ! . . . C'est la condition indispensable pour guérir et pour vivre. . . .

L'exaltation de Jeanne tomba.

— Je serai calme. . . balbutia-t-elle en retenant ses larmes, mais éclairez-moi. . . dites-moi ce qui s'est passé. . . .

Il répondit :

— Vous aviez été grièvement blessée par un éclat d'obus au moment où l'incendie se déclarait dans votre maison. . . . On vous arracha miraculeusement à la mort. De l'ambulance où vous avez été transportée, on vous conduisit à l'hospice de la Pitié où vous deviez